

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5595>



# La FSU89 s'adresse au Conseil Départemental

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mardi 11 septembre 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le vice-président en charge de la Vème commission,

Nous apprenons que vous devez réunir demain un séminaire à huis clos de réflexion sur les collèges du département à la suite de votre semaine de visite au sein des établissements de notre départements.

Si vous vous êtes félicités du travail des collègues en charge des élèves des classes ordinaires, Ulis ou SEGPA, si vous avez pu voir des tablettes fonctionner et si vous avez exhorté les uns et les autres à voir le positif et pas le négatif, nous ne saurions oublier les points qui nous tiennent à cœur et qui nous apparaissent comme des dysfonctionnements auxquels nous vous demandons de trouver une solution pour cette année scolaire qui commence.

Sans vouloir faire une liste à la Prévert, mais dans l'urgence de rédiger un courrier dont nous espérons que vous tiendrez compte durant votre instance, voici les différents points sur lesquels nous attirons votre attention :

– Pour la FSU, **la nécessité de la construction d'un collège dans le Nord** du département est toujours présente. Nous réitérons notre vœu, déjà exprimé l'an passé lors des réunions de schéma directeur, de ne pas conserver des collèges à plus de 600 élèves.

– **L'installation du WIFI dans les établissements** doit se développer, notamment ceux équipés en tablettes, comme à Pont sur Yonne sous peine d'incohérence du plan numérique lui-même.

– **L'opération « collège au cinéma »**, pour laquelle nous vous avons déjà interpellé au CDEN de la rentrée dernière. La réunion de pilotage du dispositif « collège au cinéma » de l'année 2018-2019 a eu lieu mardi 26 juin 2018. Elle a malheureusement confirmé nos inquiétudes concernant la limitation du nombre d'inscrits. 3900 élèves l'ont été par les collèges de l'Yonne alors que le Conseil Départemental avait fixé le nombre à 3000 élèves. Les collèges ont donc été sommés de retirer certains élèves. Nous regrettons cette décision du conseil départemental d'imposer des quotas à cette action pédagogique. En effet, « collège au cinéma » est apprécié des élèves qui découvrent des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir. De plus, certains élèves des territoires ruraux ont plus rarement accès au cinéma et cela permet de réduire les inégalités à l'accès à la culture, dans un département qui en souffre beaucoup. Quelles sont les réelles économies réalisées par le Conseil Départemental lorsque l'on retire 900 élèves de l'accès au cinéma ? Nous ne pensons pas qu'un tel projet pédagogique accessible à tous les élèves puisse causer de si gros dégâts à vos finances (7 euros par élève soit 6300 euros), d'autant que plusieurs collèges se rendent désormais à pied au cinéma pour réduire les coûts. De leur côté, les cinémas de l'Yonne doivent également être heureux du succès de « Collège au cinéma ».

– De même, **dans le même objectif d'ouverture culturelle**, nous notons l'évolution de la règle des 7 euros par élève pour financer la part accompagnateur des voyages et des sorties, mais nous en demandons l'extension pour tous les établissements éloignés des lieux de culture qui doivent financer un bus dès qu'ils veulent se déplacer, même en restant dans l'Yonne.

– **La reconstruction du Gymnase Albert Camus** : après les promesses, les familles, les collégiens et les enseignants attendent la décision définitive de reconstruction d'un gymnase a minima de type C ainsi que les dates de début de travaux.

– Et bien que cela nous renvoie à la Région, nous attirons votre attention sur le **lycée de Sens** devenu ingérable par sa taille, sur la réforme possible de la carte des formations dans les lycées professionnels icaunais qui va pénaliser nos jeunes en manque de potentialités de mobilité. Ce dernier point, nous permet également de rappeler notre opposition aux transports scolaires payants que vous aviez mis en place et qui ont été repris en l'état par la Région

malgré des promesses de gratuité.

Si la FSU fait ces propositions, c'est forte de sa représentativité chez les personnels de l'éducation et consciente de la nécessité de l'engagement des collectivités de rattachement dans la mise en œuvre des moyens pour la réussite de tous nos élèves. La forte baisse des dotations des collèges annoncée dans les documents préparatoires du CDEN nous inquiète fortement et ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de certains établissements.

Veillez agréer, Monsieur le président du conseil départemental, Monsieur le président de la Vème commission, nos salutations respectueuses.